Délibération n°2021/09

Considérant que la situation sanitaire et humanitaire au Liban nécessite de s'engager à prendre des mesures particulières pour les étudiants libanais afin de les soutenir dans cette situation d'urgence ;
Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 715-2 ;
Vu les statuts en vigueur de l'UTT.

Objet : Solidarité internationale : versement d'une bourse aux étudiants libanais
Au titre de la solidarité internationale, le Conseil d'Administration de l'UTT approuve la mise en place d'une bourse à hauteur de quatre cent (400) € par mois pour les treize (13) étudiants libanais pour une durée maximale de trois (3) ans.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 24
Présents : 18
Pouvoirs : 3

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 1

Troyes, le 11 mars 2021
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 15/03/2021
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 15/03/2021

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr